

Rapport d'activité 2021

L'essentiel à retenir

Rapport d'activité 2021

PRÉSENTATION GENERALE

Traiter le plus vertueusement possible les ordures ménagères du territoire

Territoire et installations du SYTRAD

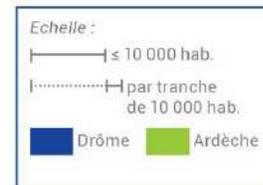


12 collectivités membres du SYTRAD en 2021

EPCI membres	Nombre de communes ¹		Nombre d'habitants	
CC du Val d'Ay		8	5 947	
SICTOMSED		25	9 095	
CC Royans-Vercors	18		9 600	
CC du Diois	50		11 688	
CC du Crestois et du Pays de Saillans	15		15 673	
CC du Val de Drôme	29		30 313	
CC Rhône-Crussol		13	33 809	
Arche Agglo	9	20	9 699	24 863
Annonay Rhône Agglo		18	39 220	
CA Privas Centre Ardèche		42	43 642	
SIRCTOM	39	8	63 739	6 725
Valence Romans Agglo	54		223 349	
TOTAL PAR DÉPARTEMENT	214	134	364 051	163 301
TERRITOIRE SYTRAD	348 communes		527 352 habitants⁽²⁾	

(1) Nombre de communes pour lesquelles l'EPCI est adhérent au SYTRAD.

(2) Population municipale au 1^{er} janvier 2021.



48 délégués titulaires
délégués suppléants

Rapport d'activité 2021



2021, une première année de mandat

Officiellement installée à l'automne 2020, en 2021 la nouvelle équipe d'élus a mis en œuvre sa volonté d'une nouvelle synergie avec ses EPCI membres par l'organisation mensuelle de rencontres de l'Exécutif ouvertes à l'ensemble des membres du Bureau représentant ainsi tous les EPCI ; par la visite de Madame GIRARD, Présidente, au sein de chaque EPCI et, par des temps de formation dédiés aux élus.



Une reprise économique, qui s'est traduite par une augmentation de la quantité de déchets ménagers traités

Force est de constater qu'il est encore difficile de dissocier la croissance économique de la progression de la production de déchets. L'année 2021 s'est traduite par une reprise forte de la production et de la consommation en France. Mais pour la première fois depuis de nombreuses années, la quantité de déchets ménagers a augmenté en 2021. Si de 2014 à 2020 inclus, la baisse était de 0,9 % par an et par habitant, en 2021, nous avons assisté à une augmentation de 1,1 % par rapport à 2020.



Un niveau de recette, qui est le plus élevé de ces dix dernières années, pour les matériaux issus des collectes sélectives

Effet positif de la reprise économique, la demande pour les matériaux à recycler a augmenté en 2021. Le prix moyen de 122 €/ t. est le plus élevé de ces dix dernières années. Il reste à confirmer si cela restera pérenne dans les prochaines années.



Les équipements du SYTRAD

servent de plus
en plus à des
collectivités hors de
son périmètre

En 2021, les centres de valorisation ont accueilli, de façon ponctuelle ou plus pérenne, des déchets à traiter de collectivités n'appartenant pas au périmètre du SYTRAD ou d'entreprises. Cela démontre qu'il existe des besoins de nature à assurer un complément d'activité en cas de diminution et réduction des déchets des collectivités membres du SYTRAD.

Rapport d'activité 2021

2 évènements
ayant été importants dans
l'adaptation des équipements
du SYTRAD pour une meilleure
gestion des déchets ménagers



Mise en service de la chaîne de préparation du CSR (combustible solide de récupération). La valorisation énergétique de la part à plus haut pouvoir calorifique permet tout à la fois de limiter l'enfouissement des déchets tout en fournissant un combustible en remplacement des énergies fossiles. Pour cela, une chaîne de préparation a été mise en service en juillet 2021 dans le centre de valorisation de Beauregard-Baret, pour traiter les fractions récupérées à cette fin dans les centres de valorisation d'Etoile-sur-Rhône et de Saint Barthélémy de Vals. D'autres déchets peuvent aussi être préparés en CSR comme les refus du centre de tri des collectes sélectives. Les mesures réalisées sur le CSR produit ont confirmé la qualité de ce produit, qui doit maintenant trouver des débouchés de valorisation, si possible locaux, pour ne pas dépendre uniquement de la filière cimentière.

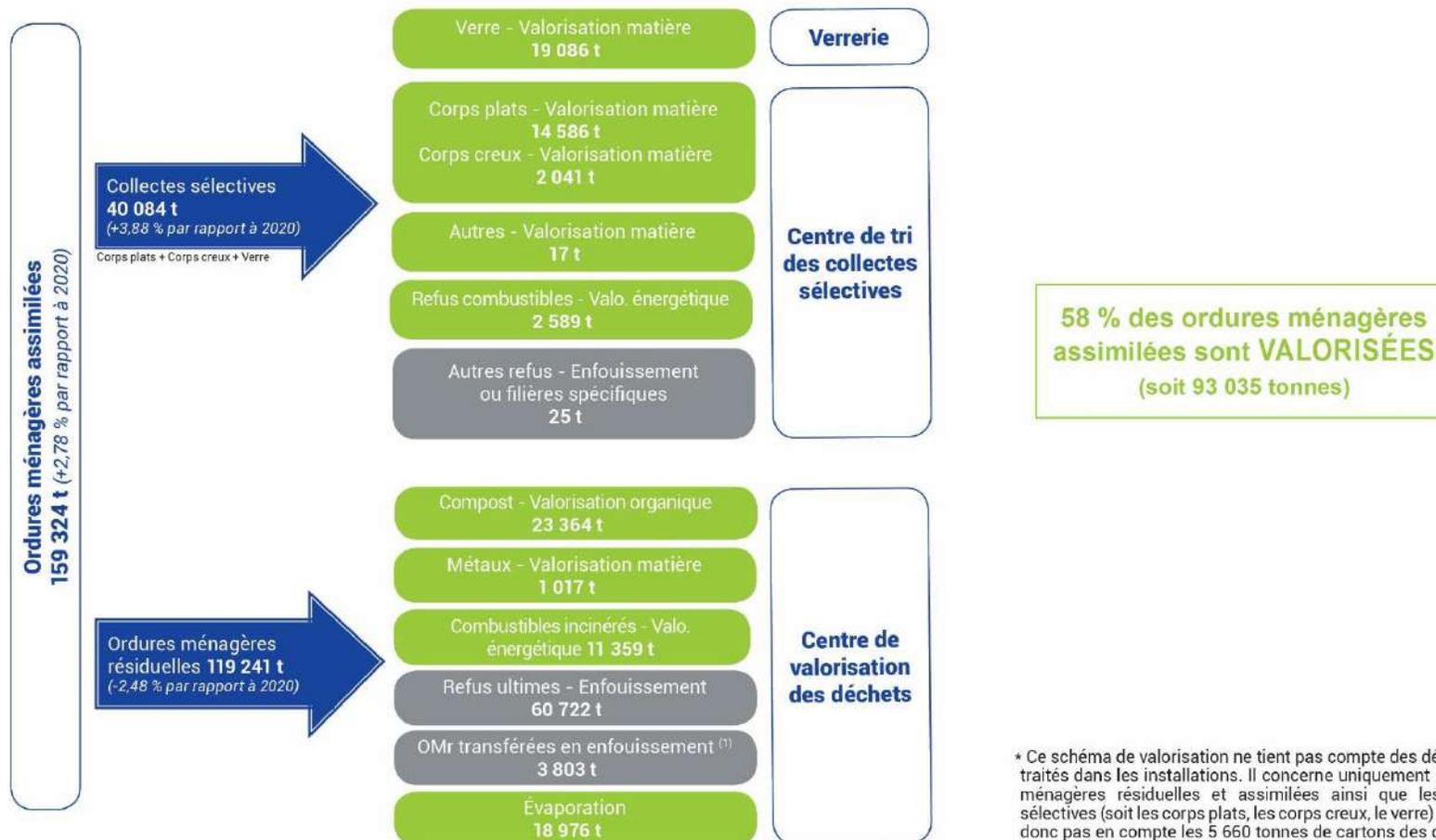
La mise en service du nouveau centre de tri des collectes sélectives : simplifier le geste de tri est une attente importante de la population. Pour que cela soit possible, il faut disposer d'un centre de tri capable de trier plus de types d'emballages. C'est chose faite depuis octobre 2021, avec la mise en service industrielle de la nouvelle chaîne du centre de tri des collectes sélectives à Portes-lès-Valence.

La collecte sélective
a augmenté de manière plus
quantitative que qualitative



Si la quantité de collectes sélectives augmente tous les ans, force est de constater que la part réellement recyclée stagne. Erreurs de tri, emballages non recyclables, la part des refus des collectes sélectives augmente régulièrement. Avec la mise en service du nouveau process, ce taux pourra diminuer en recyclant des emballages qui ne pouvaient l'être jusqu'à présent. En 2021, l'évolution de la composition des collectes sélectives confirme la part de moins en moins importante des journaux-revues-magazines partiellement compensée par les cartons et emballages cartonnés. Du côté des plastiques, la tendance est aussi à la baisse, peu marquée pour les bouteilles transparentes claires, mais beaucoup plus pour les bouteilles et flacons opaques. Côté emballages métalliques, la collecte de ceux en acier diminue au profit de ceux en aluminium, dont la quantité a plus que doublé ces dix dernières années.

SCHÉMA DE VALORISATION 2021*



* Ce schéma de valorisation ne tient pas compte des déchets tiers traités dans les installations. Il concerne uniquement les ordures ménagères résiduelles et assimilées ainsi que les collectes sélectives (soit les corps plats, les corps creux, le verre) et ne prend donc pas en compte les 5 660 tonnes de cartons des déchèteries mises en balles et traitées sur les équipements du SYTRAD.

PROJET DE TERRITOIRE

Les 4 enjeux majeurs du Projet de Territoire

- ➔ Réduire les tonnages de production des déchets et améliorer leur valorisation
- ➔ Mobiliser et fédérer les acteurs du territoire autour de l'économie circulaire
- ➔ Développer l'attractivité locale et la résilience du territoire
- ➔ Changer l'image et le comportement des citoyens vis-à-vis des déchets

Suite au renouvellement de l'équipe salariés, il a été procédé à une remise à plat des différents dispositifs dans lesquels le SYTRAD est engagé, afin de grouper 3 domaines d'actions dans le cadre d'un projet de territoire.

Les 3 domaines d'actions du projet de territoire

PLPDMA

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un outil réglementaire qui fixe les grandes orientations en terme de prévention et de réduction des déchets sur notre territoire.

La prévention des déchets est un des axes prioritaires des politiques publiques au niveau national. Le PLPDMA du SYTRAD a été co-construit avec les 12 EPCI membres autour de 5 axes majeurs : l'éco-exemplarité, les déchets verts, le gaspillage alimentaire, l'éco-consommation et le réemploi. Ces grands axes nous donnent une orientation stratégique en faveur de la réduction des déchets, quels qu'ils soient. En 2021, le SYTRAD a accompagné les collectivités dans la mise en place d'actions concrètes sur les différentes thématiques du PLPDMA et proposé des temps d'échanges et de co-construction.

Fin 2021, le SYTRAD faisait partie des 15 lauréats retenus pour la mise en place de l'expérimentation "OUI PUB" qui a pour objectif d'aller vers une publicité voulue plutôt que subie. Au 1er septembre 2022, sur 4 collectivités (Valence Romans Agglo, La communauté de communes du Crestois - Pays de Saillans, la communauté de communes du Royans - Vercors, et le SICTOMSED), la publicité sera interdite à la distribution sauf pour les boîtes aux lettres équipées d'un "oui pub".

Économie Circulaire

L'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échanges et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement.

La transition vers l'économie circulaire est un des cinq engagements fixés par le code de l'environnement pour atteindre l'objectif de développement durable. Etant étroitement liée aux circuits courts, à l'ancrage des activités économiques et associatives ou bien encore au développement de filières locales, elle représente une opportunité et une source de résilience pour les territoires.

Sur la période de 2020 à 2022, le SYTRAD est engagé au sein du référentiel économie circulaire de l'ADEME et un premier travail de diagnostic mené au sein des EPCI a permis de s'autoévaluer. Les actions en lien avec cette thématique concernent les filières et gisements du territoire, les mécanismes de coopérations et de mutualisations intra collectivités, le réemploi ou encore les achats responsables. Cette démarche, basée sur l'amélioration continue, se veut progressive et permettra au SYTRAD de partager son expérience et ses bonnes pratiques avec d'autres collectivités, ainsi que de mettre en valeur ses engagements.

Nouvelles filières

La réduction des volumes de déchets produits et enfouis est une priorité.

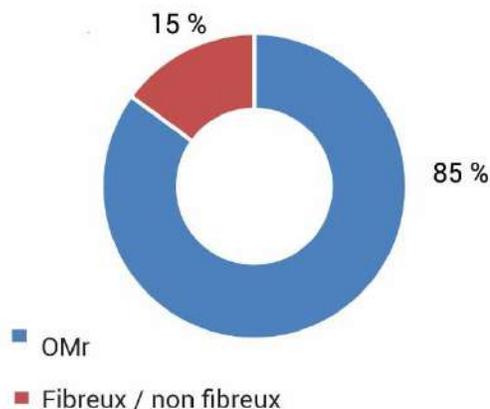
Pour cela des études par filières sont menées pour accompagner les EPCI dans le déploiement de leurs actions. Il s'agit des filières comme les déchets verts, le réemploi, les déchets professionnels ou encore les déchets plastiques. La filière des déchets verts permet de créer des passerelles avec les pratiques du compostage et l'agriculture locale. Les flux de déchets en plastique représentent, eux, un défi global pour le SYTRAD et les EPCI sur le déploiement de nouveaux partenariats pour le recyclage.

Parmi les nouvelles filières, celle des combustibles solides de récupération (CSR) est un des exemples à forts enjeux. Ils sont préparés à partir de déchets non dangereux et non-recyclables. Ils sont destinés à être utilisés comme combustible en substitution d'énergies fossiles. Riches en énergie, stockables, transportables, ils sont produits après la valorisation sous forme de matière des flux de déchets. Ils ne rentrent pas en compétition avec le recyclage matière, puisque seuls les refus de tri sont utilisés.

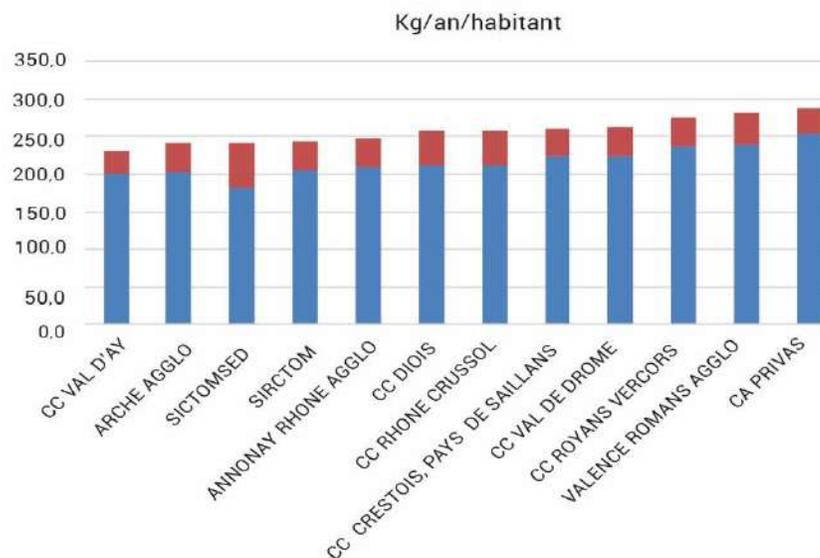
Ils font partie des leviers pour atteindre les objectifs de production de chaleur renouvelable, de diminution de la consommation d'énergie fossile et de réduction des volumes de déchets enfouis.

DONNÉES GLOBALES ET COLLECTES SÉLECTIVES

Composition gisement traité par le SYTRAD



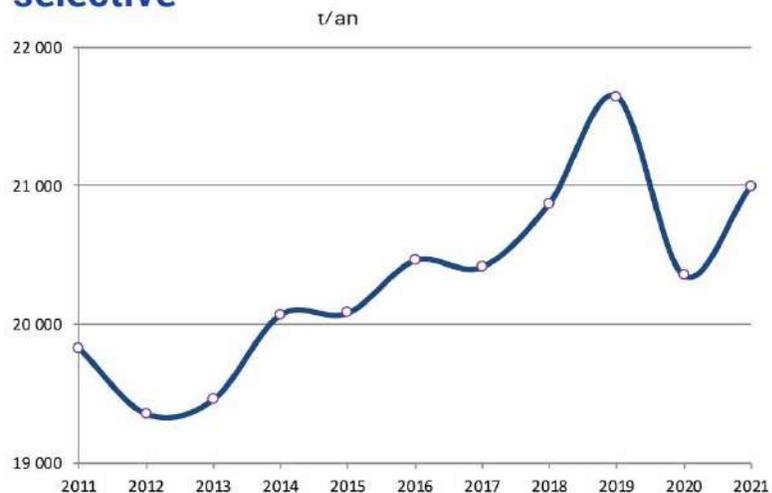
Collecte par EPCI membres du SYTRAD



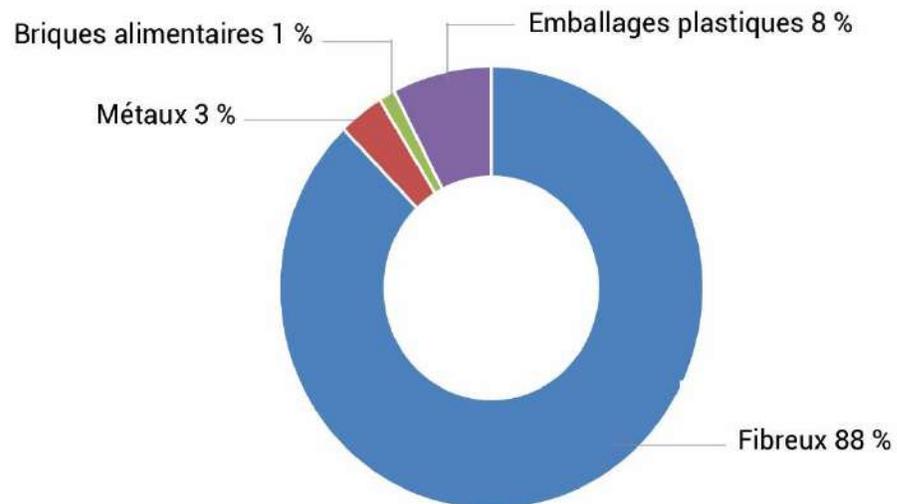
La production de collecte
sélective varie de 29 à 58 kg
par an et par habitant

DONNÉES GLOBALES ET COLLECTES SÉLECTIVES

Évolution des tonnages de collecte sélective



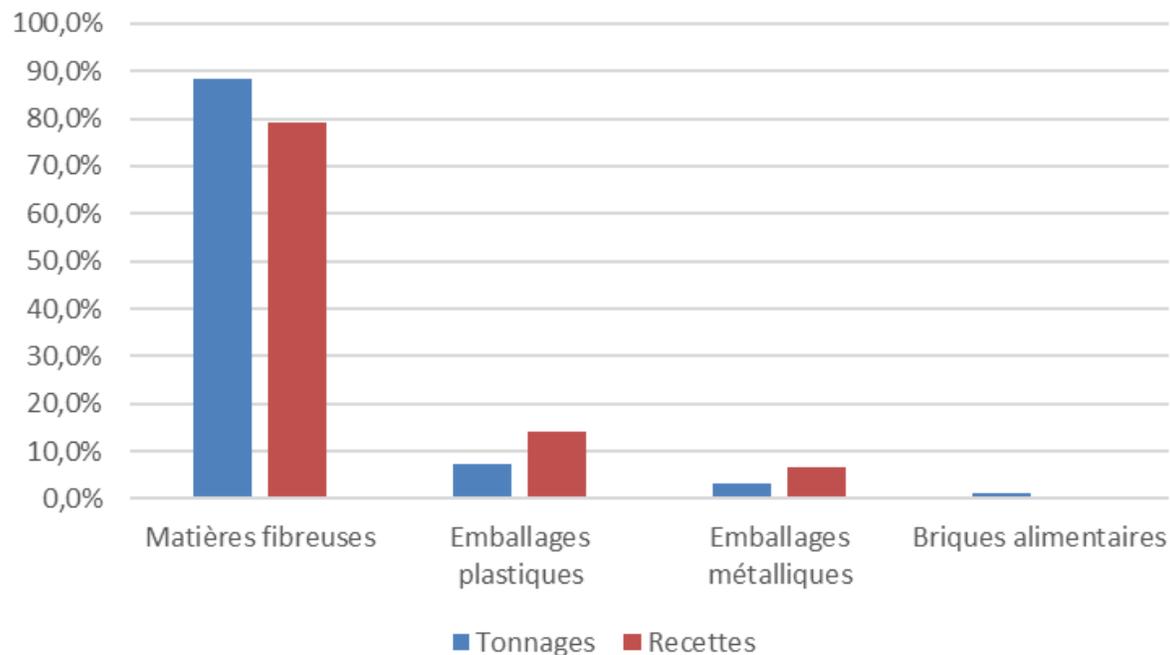
Composition des emballages valorisés



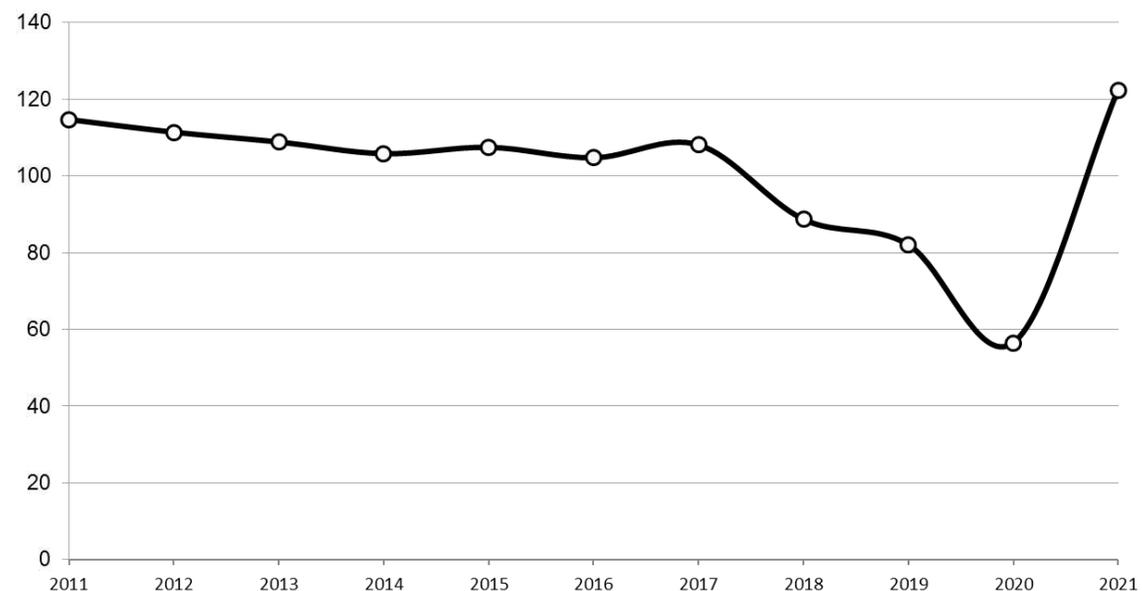
**Les matières fibreuses
représentent 85 % des
matières valorisées**

DONNÉES GLOBALES ET COLLECTES SÉLECTIVES

Comparaison tonnage / recettes par type de matière

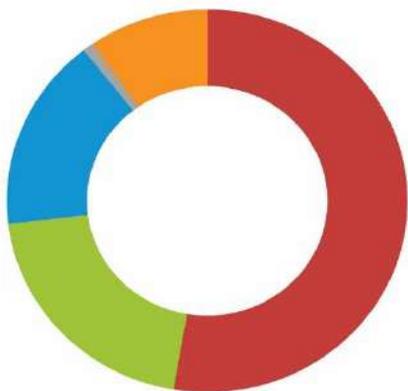


Évolution du montant moyen des recettes à la tonne



DONNÉES DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET DE L'ENFOUISSEMENT

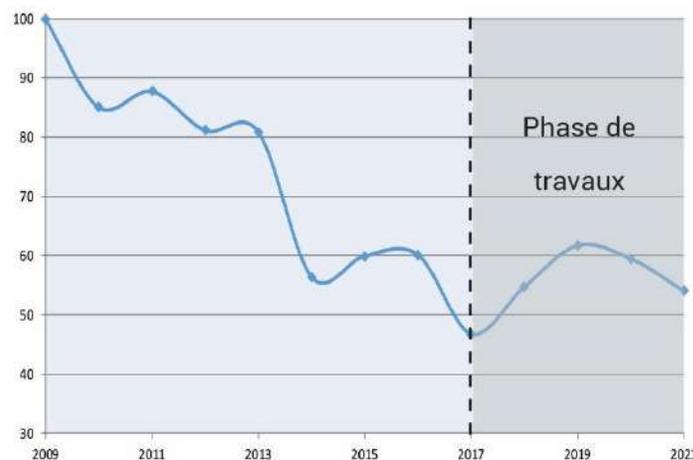
Valorisation issue des centres de valorisation



- Refus enfouis (53 %)
- Compost commercialisé (20 %)
- Évaporation (16 %)
- Combustibles valorisés (10 %)
- Métaux ferreux et non ferreux (1 %)

Enfouissement

Evolution de la part enfouie des OMr depuis 2009 (en %)

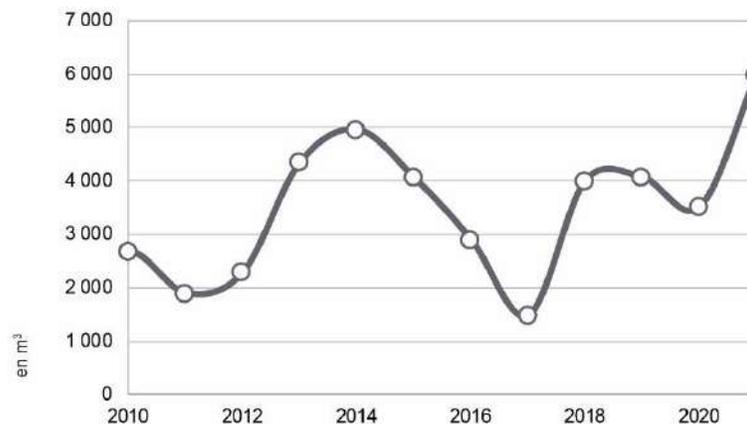


En 2021, suite à la fin des travaux de modernisation sur le centre de valorisation de Beauregard-Baret, l'enfouissement des OMr décroît progressivement.

ISDND BILAN DE L'ANNÉE 5 DE POST-EXPLOITATION

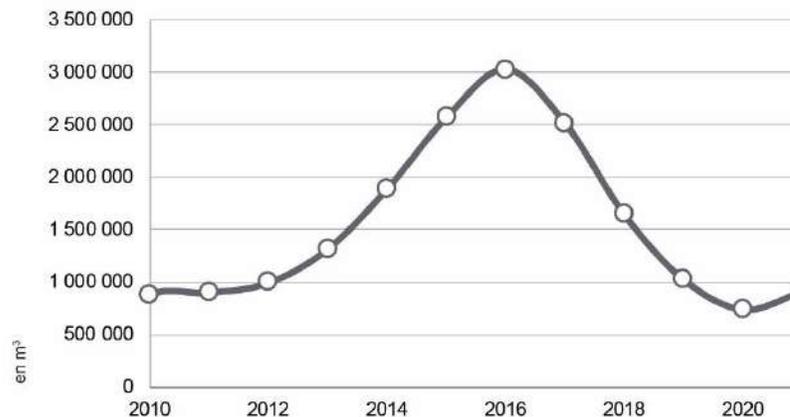
5 991 m de
lixiviats ont été
produits en 2021
par le massif de
déchets

Production de lixiviats entre 2010 et 2021



910 506 m³ de
biogaz ont été
traités en 2021

Production de biogaz entre 2010 et 2021



UNE COMMUNICATION AU SERVICE DES DÉCHETS

Réseaux sociaux

Bon développement de la présence du SYTRAD sur :



Animations scolaires

Le SYTRAD propose, à toutes les classes de CM1- CM2 de son territoire, deux animations gratuites pour découvrir comment sont gérés les déchets ménagers et adopter les bons gestes au quotidien.

Visites de sites

Ces visites s'adressent aussi bien aux élus et agents des collectivités membres, aux établissements scolaires qu'au grand public.

En 2021, le SYTRAD a proposé un format original avec une visite en direct du site d'Etoile-sur-Rhône, retransmise sur notre page Facebook et YouTube.

Outils de communication

Le SYTRAD met à disposition des habitants et des collectivités de nombreux outils permettant d'aborder la vaste thématique des déchets (prévention, compostage, tri, recyclage...)

L'ensemble des outils (mémo tri, dépliants, films...) est disponible sur www.sytrad.fr

Opérations de communication d'importance

- **Un challenge ludique**, participatif, innovant et moderne afin de mobiliser les habitants au tri des emballages métalliques

Challenge #tricommemoi



- **Une campagne dédiée à la simplification** des consignes de tri : Désormais, tous les emballages se trient sur le territoire du SYTRAD !

Zoom sur les outils dédiés

Un travail collaboratif avec tous les EPCI a permis la conception de nombreux supports :

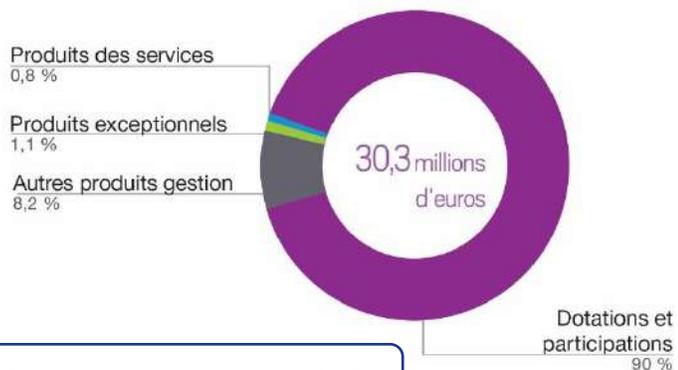
- nouveau guide du tri
- affiches
- nouvelle réglette mémo-tri
- mini-vidéos
- page internet dédiée
- articles types
- publications sur les réseaux sociaux
- nouvelle signalétique sur les bacs de collecte
- reportages sur les radios locales
- ...



ÉLÉMENTS FINANCIERS

Compte administratif 2021 (en € HT)

Fonctionnement



Investissement

